



L'ORIENTATION ET LA PLACE DU PROFESSEUR DE MUSIQUE

Mots-clés

Orientation ; Post-bac ; Enseignement supérieur ; Parcours de formation ; Musique au lycée ; Médiation ; Métiers ; Etudes supérieures ; Projet.

Porter un nouveau regard sur l'orientation

Le professeur de musique au lycée, comme l'ensemble des équipes pédagogiques, doit dorénavant inscrire l'orientation des élèves au cœur de leurs préoccupations. Plutôt qu'une nouvelle mission, il s'agit d'intégrer cette problématique au champ des responsabilités éducatives portées par le professeur quelle que soit sa discipline d'enseignement.

Que ce soit en option ou en spécialité, le professeur de musique doit conduire l'élève à développer une posture autonome lui permettant de mobiliser opportunément ses connaissances, de rechercher celles qui lui manquent, de tirer parti de ses compétences et d'approfondir celles qui restent fragiles, afin qu'il puisse aborder sereinement les épreuves du baccalauréat mais également les étapes successives de la procédure Parcoursup pour se projeter dans une poursuite d'études réalistes et réussies.

Reposant sur des situations de travail diverses et nombreuses où la conduite de projets collectifs occupe une place centrale, tirant parti des réflexions, échanges et débats induits par la mobilisation des champs de questionnement, interrogeant ainsi le sens, les enjeux et la portée des connaissances acquises, l'enseignement de la musique offre de nombreuses possibilités permettant de développer l'autonomie maîtrisée et réfléchie de chaque élève.

Porter l'orientation dans le cadre de l'enseignement de la musique au lycée : entrer par les compétences

Le suivi d'un enseignement musical au lycée se définit aujourd'hui en termes de construction de compétences, c'est-à-dire d'attitudes, de capacités et de connaissances qui sont pour certaines singulières à ce champ artistique et pour d'autres transférables dans d'autres contextes.

Cette entrée par les compétences témoigne également que l'enseignement de la musique est toujours en prise avec son environnement. D'abord parce que la musique est une affaire de partage entre ceux qui la font, mais aussi entre le musicien et son auditeur ; ensuite parce qu'il est volontiers en prise avec l'environnement immédiat du lycée et les institutions culturelles qui en animent la vie artistique. Alors que le développement des compétences à l'expression orale prend une nouvelle place au lycée, les compétences en médiation sont particulièrement sollicitées par l'enseignement de la musique. Comment assurer la médiation pertinente d'un projet élaboré et abouti ? Comment les artistes et les institutions culturelles rencontrent-ils leurs publics ? On voit ainsi combien l'enseignement de la musique peut contribuer au développement de compétences qui, non seulement sont au cœur des épreuves terminales du baccalauréat mais, bien au-delà, sont devenues essentielles pour réussir dans toutes les voies de l'enseignement supérieur et encore davantage dans le monde professionnel.

Le professeur de musique dispose de leviers spécifiques et originaux pour valoriser le suivi d'un parcours de formation générale au lycée associant la musique. La conception, l'élaboration, la production et la médiation de projets sont au cœur de l'enseignement et développent l'autonomie et la responsabilisation, l'imaginaire, la prise de risque, la créativité, la capacité à collaborer et à communiquer. Dans ce cadre, le professeur de musique peut aisément souligner et faire valoir des acquis essentiels pour les élèves en termes de connaissances, de compétences et de postures, que ce soit lors des bilans intermédiaires, lors d'une décision d'orientation ou bien en vue de l'élaboration des dossiers de candidatures visant l'enseignement supérieur sur la plateforme Parcoursup.

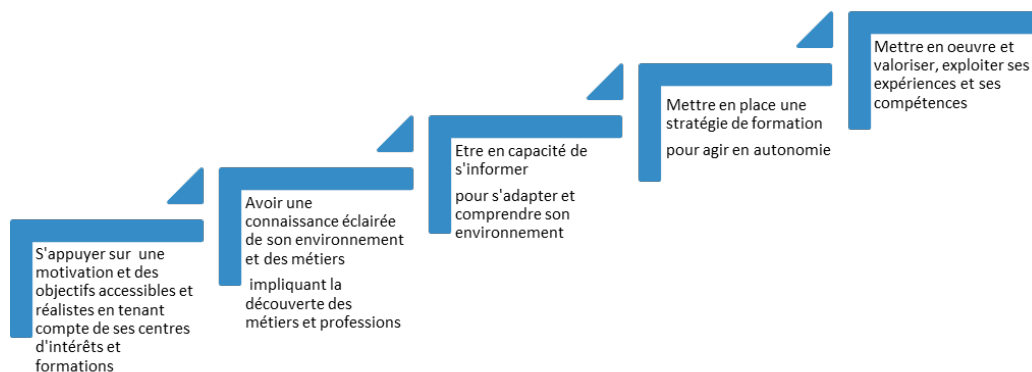
Quelques conseils pour accompagner l'élève dans l'élaboration de son projet d'orientation

De même qu'elle conduit l'élève à s'engager dans un parcours de formation en musique au lycée, la motivation est le moteur de la construction d'un projet d'orientation qui s'affine progressivement en fonction d'aspirations personnelles confortées et réfléchies.

Ce projet d'orientation se matérialise progressivement dans un cheminement qui investit de façon plus ou moins explicite des questions essentielles :

- Quelles sont mes envies, mes aspirations ? Sur quoi repose ma motivation ?
- Quelles sont mes représentations de cet horizon de formation supérieure ?
De tel ou tel horizon professionnel ? De tel ou tel métier ?
- Quelle est la réalité économique et sociale de cet horizon ?
- Comment y accéder ? Quels leviers pour y parvenir ? Quelles difficultés à dépasser ?

Présentées en escalier, les briques ci-dessous forment les étapes d'une maturité croissante permettant à l'élève d'appréhender sereinement ses choix d'orientation comme les perspectives qu'il souhaite investir post baccalauréat :



Par les situations d'apprentissage variées qu'il est amené à proposer, le professeur de musique, comme tout membre de l'équipe éducative, engage chaque élève à saisir toutes les opportunités qui s'offrent lui permettant de développer les compétences et attitudes évoquées par chacune de ces briques, finalement de mûrir un projet d'orientation tirant pleinement parti de tout ce que la musique lui aura appris du Monde et de lui-même.

Si la responsabilité d'orientation du professeur de musique pouvait être résumée en trois objectifs, ceux-ci seraient les suivants :

- **Sortir des représentations** sur les parcours d'enseignement et sur les métiers en lien avec le spectacle vivant dans un environnement en constante évolution.
- **Fixer des points de repères et outiller l'élève** pour qu'il s'approprie la réalité de ce paysage.
- **De la nécessité de la musique** : appréhender la juste place des compétences musicales, artistiques et transversales au sein de parcours de formation au lycée (diversité des contenus, développement personnel de l'individu, valorisation, rayonnement et bénéfices).